



**Ideas
can...**

Le libre accès et le PAES

Énoncé de principes

Avril 2015



FEDERATION FOR THE
HUMANITIES AND
SOCIAL SCIENCES

FÉDÉRATION
DES SCIENCES
HUMAINES



300-275 Bank, Ottawa, ON K2P 2L6
www.ideas-idees.ca

Le libre accès et le PAES

Énoncé de principes

Contexte

En octobre 2013, la Fédération des sciences humaines a entrepris un projet pluriannuel afin d'élaborer une politique de libre accès pour son programme Prix d'auteurs pour l'édition savante (PAES). La phase initiale se concentrait sur le processus de recherche et de recueil d'information, y compris un examen exhaustif des politiques et des pratiques canadiennes et internationales et des discussions informelles entamées avec plusieurs groupes aussi bien au Canada que dans d'autres pays. La phase suivante s'est concentrée sur la rédaction d'un énoncé de principes préliminaire suivie d'une période de consultation ouverte qui a eu lieu entre mai et septembre 2014. Après récapitulation et analyse, les réponses reçues au cours de la période de consultation ont guidé la politique.

Le présent document décrit la politique actuelle, en date du 1^{er} avril 2015. La politique se fonde sur les principes suivants :

- La Fédération appuie le libre accès;
- Un secteur de l'édition savante dynamique au Canada continue de revêtir une importance particulière pour la diffusion de la recherche canadienne.

La Fédération appuie le libre accès

Le libre accès permet de mettre gratuitement à la disposition du lecteur connecté à Internet les résultats de la recherche. En 2011, la Fédération a signé la Déclaration de Berlin¹ pour démontrer son engagement envers le libre accès. La Déclaration de Berlin décrit ainsi les conditions favorisant le libre accès :

Leurs auteurs et les propriétaires des droits afférents concèdent à tous les utilisateurs un droit gratuit, irrévocable et mondial d'accéder à l'œuvre en question, ainsi qu'une licence les autorisant à la copier, l'utiliser, la distribuer, la transmettre et la montrer en public, et de réaliser et de diffuser des œuvres dérivées, sur quelque support numérique que ce soit et dans quelque but responsable que ce soit, sous réserve de mentionner comme il se doit son auteur (les règles usuelles de la collectivité continueront à disposer des modalités d'attribution légitime à l'auteur et d'utilisation responsable de l'œuvre publiée, comme à présent), tout comme le droit d'en faire des copies imprimées en petit nombre pour un usage personnel.

Une version complète de cette œuvre, ainsi que de tous ses documents annexes, y compris une copie de la permission définie dans ce qui précède, est déposée (et, de fait, publiée) sous un format électronique approprié auprès d'au moins une archive en ligne, utilisant les normes techniques

¹ http://openaccess.mpg.de/68042/BerlinDeclaration_wsis_fr.pdf

appropriées (comme les définitions des Archives Ouvertes [Open Archives]), archive gérée et entretenue par une institution académique, une société savante, une administration publique, ou un organisme établi ayant pour but d'assurer le libre accès, la distribution non restrictive, l'interopérabilité et l'archivage à long terme.

À ce jour, la plupart des échanges de vues sur le sujet, tant au Canada qu'à l'échelon international, se sont concentrés sur les revues savantes. Au pays, par exemple, les trois organismes subventionnaires comprenant les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines ont publié le 27 février 2015 une politique sur le libre accès rendant disponibles pour publication dans des revues savantes les articles émanant de recherches financées par les trois organismes².

Le débat autour du libre accès et les revues universitaires est important, mais il n'est pas suffisant pour élargir la discussion aux publications savantes. Par conséquent, dans la phase de recherche de son projet d'élaboration d'une politique en la matière, la Fédération a commandé une analyse approfondie des politiques et des pratiques internationales de libre accès se rapportant aux monographies. (Voir le rapport préliminaire en annexe, disponible en anglais seulement.) Cette analyse montre clairement une tendance accrue dans le monde entier à étendre le libre accès aux monographies dont la recherche ou la publication bénéficie d'un soutien financier public.

Compte tenu de l'appui donné au concept de libre accès et de l'orientation claire des politiques et des pratiques internationales en faveur du libre accès pour les ouvrages savants subventionnés à même des fonds publics, la Fédération juge en principe opportun de favoriser le libre accès aux ouvrages subventionnés par le PAES.

La Fédération croit qu'une telle prise de position améliorera l'accès aux ouvrages savants publiés sous forme de monographies dont bénéficieront i) les auteurs dont la recherche connaîtra une diffusion plus vaste, ii) les chercheurs internationaux et autonomes qui seront en mesure de consulter plus facilement les produits de l'érudition canadienne, et iii) le grand public qui aura accès à un large éventail de travaux savants qui abordent directement les débats de nature sociale, culturelle et intellectuelle qui touchent le Canada.

Un secteur dynamique de l'édition savante au Canada continue de revêtir une importance particulière pour la diffusion de la recherche canadienne

Un secteur dynamique de l'édition savante est vital pour la diffusion de la recherche canadienne dans le domaine des sciences humaines. La Fédération est particulièrement bien placée pour reconnaître cet état de choses, car elle représente plus de 85 000 universitaires, chercheurs et étudiants répartis dans plus de 80 associations membres et 79 membres institutionnels. Ayant pour mandat d'administrer le PAES, la Fédération reconnaît le rôle crucial que tient le programme. En particulier :

² <http://www.science.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=F6765465-1>



- Le PAES fournit un soutien financier contribuant à la subvention de la publication de monographies savantes de haute qualité et favorisant ainsi la mise en valeur des connaissances; et
- Le PAES aide à compenser les rendements financiers négatifs associés à l'édition de livres savants, en contribuant ainsi à la santé et à la stabilité d'un secteur canadien de l'édition savante diversifié.

La Fédération reconnaît qu'un grand nombre de livres subventionnés par le PAES traitent de sujets qui sont propres au Canada et qui de ce fait ne seront peut-être pas publiés par des éditeurs internationaux. Par conséquent, un secteur canadien de l'édition savante en santé profite directement aux chercheurs de notre pays qui adhèrent à la Fédération.

Bien que certains éditeurs universitaires canadiens, telles que Athabasca University Press, University of Calgary Press, les Presses de l'Université d'Ottawa et les Presses de l'Université de Montréal, publient une partie ou la totalité de leurs ouvrages en libre accès, il existe actuellement peu d'éléments permettant de conclure à l'incidence du libre accès sur l'édition savante au Canada et aucune étude d'envergure n'est en cours. Bien que les anecdotes abondent sur le fait que le libre accès stimule les ventes et entraîne d'énormes pertes économiques, ces études de cas se fondent souvent sur un seul livre. Davantage de données sont nécessaires pour mieux en comprendre les incidences. Assurément, les consultations de la Fédération ont révélé que l'adoption d'une politique de libre accès obligatoire dans le cadre du PAES pourrait avoir des effets préoccupants et imprévisibles sur l'édition savante canadienne. En même temps, comme indiqué, plusieurs éditeurs et plateformes s'orientent vers la disponibilité d'ouvrages en libre accès, aussi bien à l'international qu'au Canada.

Dans ce contexte, la Fédération prendra des mesures pour appuyer activement la publication en libre accès des livres subventionnés grâce au PAES par la promotion et la facilitation de la participation canadienne aux projets de mise à disposition des monographies en libre accès.

La politique

En élaborant une politique pour le PAES, la Fédération a effectué une recherche étendue et rencontré divers groupes et individus incluant des éditeurs, des bibliothécaires et des bailleurs de fonds représentant un large éventail d'opinions sur le libre accès. La Fédération a envisagé des ouvertures dans un vaste éventail d'approches possibles. Dans tous les cas, les deux principes directeurs énoncés plus haut ont été pris en compte. Eu égard à cet examen détaillé, la Fédération a élaboré le l'énoncé de principes suivant :

La Fédération s'attache à promouvoir et faciliter activement la publication en libre accès des livres subventionnés par le PAES.

En tant qu'organisme rassembleur de la communauté des sciences humaines du Canada, la Fédération assumera les rôles de **promotrice** et **facilitatrice** des projets de publication de monographies en libre



accès, notamment en vue d'y associer ceux qui sont susceptibles d'inclure des ouvrages bénéficiant du soutien financier du PAES.

Afin d'inclure l'innovation et l'expérimentation, la Fédération mobilisera ses ressources et ses réseaux pour **faciliter** la participation des éditeurs, des bibliothèques et des auteurs canadiens à des projets prometteurs et modulables qui fournissent un soutien concret (financier ou en nature) à la publication de monographies en libre accès.

Afin d'appuyer les efforts continus par un certain nombre d'éditeurs canadiens, la Fédération **fera la promotion** des ouvrages en libre accès existants et futurs subventionnés par le PAES.

La Fédération serait également disposée à consacrer des ressources et participer à des projets de libre accès prometteurs pour des monographies répondant à ces critères :

- L'ouverture à un vaste répertoire d'ouvrages canadiens en sciences humaines pouvant inclure des publications subventionnées en vertu du PAES;
- La disponibilité des livres en libre accès immédiatement après publication (sous aucun embargo) en format PDF ou en texte intégral HTML sans DRM, en utilisant la version définitive de l'ouvrage pour l'édition électronique;
- Le suivi et le rapport afférents aux téléchargements ou à l'utilisation;
- L'utilisation de licences Creative Commons;
- L'hébergement des publications en libre accès dans au moins un dépôt reconnu fournissant des liens permanents;
- L'application de protocoles acceptés pour la collecte de métadonnées.

La Fédération des sciences humaines reconnaît que l'écosystème des communications savantes continuera à évoluer rapidement. Ainsi, un examen et une mise à jour périodiques permettront à la présente politique d'évoluer dans le temps afin de tenir compte des nouvelles avancées dans le domaine du libre accès et de trouver de nouveaux moyens pour appuyer les éditeurs à mesure qu'ils innovent et élaborent leurs modèles opérationnels.

Au sujet de PAES

Le Prix d'auteurs pour l'édition savante (PAES) constitue une activité clé de la Fédération des sciences humaines. Il s'agit d'un programme de subventions concurrentiel destiné à venir en aide à la publication de livres savants traitant de sujets qui relèvent des sciences humaines.

En vertu du mandat du programme de soutien à la publication d'ouvrages de recherche avancée dans le domaine des sciences humaines qui apportent une contribution importante au savoir, le PAES a financé la publication de plus de 6 000 livres qui ont aidé à enrichir la vie sociale, culturelle et intellectuelle du Canada et du reste du monde.

Chaque année, le PAES offre 180 subventions de publication d'une valeur de 8 000 \$ et cinq subventions de traduction de 12 000 \$, en affectant 1,5 million de dollars à la diffusion de la recherche canadienne. Le PAES n'a pas, à l'heure actuelle, de politique sur le libre accès



Le PAES est financé par le [Conseil de recherches en sciences humaines](#) du Canada.

Remerciements

La Fédération des sciences humaines aimerait remercier tous ceux et celles qui ont contribué de leur temps et de leur expertise à l'élaboration de la présente politique. Les personnes suivantes ont fourni, en particulier, des indications précieuses : Eelco Ferwerda, OAPEN, Pays-Bas; Cecy Marden, Wellcome Trust, Royaume-Uni; Ben Johnson, Higher Education Funding Council of England; Gerald Beasley; Anne-Marie Fortier; Rowland Lorimer; Peter Millroy; Brent Roe; les membres de l'Association des presses universitaires canadiennes et en particulier John Yates, président de l'APUC; le personnel du Conseil de recherches en sciences humaines, ainsi qu'un certain nombre de collaborateurs qui ont souhaité conserver l'anonymat. Merci également à Mme Josephine Asmah, notre conseillère en recherche.

La [Fédération des sciences humaines](#) œuvre à la mise en valeur de la recherche et de l'étude dans le domaine des sciences humaines. Elle compte au nombre de ses adhérents plus de 80 associations savantes, 79 institutions postsecondaires et six sociétés affiliées représentant 85 000 chercheurs, membres du corps enseignant et étudiants au Canada.

En étant vouée à l'avancement de l'équité, de la diversité, du savoir, de l'excellence et de l'innovation, la Fédération des sciences humaines contribue de façon tangible à créer une société libre et démocratique.

La Fédération :

- Organise le [Congrès des sciences humaines](#), le plus important rassemblement annuel d'universitaires au Canada
- Attire sur la Colline du Parlement des chercheurs de haut niveau pour débattre des politiques publiques et des thèmes d'intérêt public à l'occasion de notre série de conférences [Voir grand](#)
- Apporte un soutien à la publication et au partage d'idées nouvelles par l'entremise de notre [Prix d'auteurs pour l'édition savante](#)

www.ideas-idees.ca